



60 ans

IAEA *L'atome pour la paix et le développement*

# Conseil des gouverneurs Conférence générale

GOV/2017/38-GC(61)/18

21 août 2017

**Distribution générale**

Français

Original : anglais

## Réservé à l'usage officiel

Point 8 b) i) de l'ordre du jour provisoire du Conseil  
(GOV/2017/33)

Point 24 a) de l'ordre du jour provisoire de la Conférence générale  
(GC(61)/1 et Add.1)

## Personnel

### Composition de l'effectif du Secrétariat de l'Agence

*Rapport du Directeur général*

## Résumé

- L'objet du présent document est de communiquer, conformément à la section A de la résolution GC(59)/RES/16, adoptée par la Conférence générale le 17 septembre 2015, des informations sur les mesures prises pour mettre en œuvre cette résolution ainsi que des données statistiques sur la composition du personnel de la catégorie des administrateurs au Secrétariat. Le présent rapport couvre la période allant du 1<sup>er</sup> juin 2015 au 1<sup>er</sup> juin 2017.

## Recommandation

- Il est recommandé que le Conseil des gouverneurs examine le présent rapport, en prenne note et le soumette pour examen à la Conférence générale.



# Personnel

## Composition de l'effectif du Secrétariat de l'Agence

*Rapport du Directeur général*

### A. Introduction

1. Le présent rapport fournit des données ayant trait au personnel occupant des postes de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur inscrits au tableau des effectifs – personnel défini comme l'ensemble des personnes qui ont été nommées conformément aux procédures standard de recrutement, qui sont payées par des fonds provenant du budget ordinaire et qui ont un contrat de durée déterminée d'un an ou plus. Il comprend des informations sur le nombre de fonctionnaires occupant un poste inscrit au tableau des effectifs, par grade et par nationalité. Il comprend aussi des informations sur les consultants employés au titre d'un contrat de louage de services, qui sont financés par le budget ordinaire. Il ne couvre pas les fonctionnaires de la catégorie des services généraux.

2. La définition de « pays en développement » retenue dans le présent rapport est celle qui est utilisée par la Division de la statistique du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU dans son rapport intitulé « Situation et perspectives de l'économie mondiale ».

3. Les principes directeurs régissant le recrutement sont énoncés à l'article VII.D du Statut de l'Agence : « La considération dominante dans le recrutement et l'emploi [...] du personnel doit être d'assurer à l'Agence les services de fonctionnaires possédant les plus hautes qualités de travail, de compétence technique et d'intégrité. Sous réserve de cette considération, il est dûment tenu compte des contributions des membres à l'Agence et de l'importance d'un recrutement effectué sur une base géographique aussi large que possible ». Les résolutions de la Conférence générale ont également appelé à accroître la représentation des femmes au Secrétariat.

### B. Objectifs

4. Dans la section A de la résolution GC(59)/RES/16, la Conférence générale priait le Directeur général, entre autres, de « continuer d'assurer à l'Agence les services de fonctionnaires possédant les plus hautes qualités de travail, de compétence technique et d'intégrité, et de redoubler d'efforts pour accroître en conséquence le nombre des fonctionnaires venant de pays en développement et des autres États Membres non représentés ou sous-représentés au Secrétariat de l'Agence, en particulier aux postes de responsabilité et de décision ainsi qu'aux postes d'administrateur exigeant des compétences spécifiques ». La résolution invitait en outre « les États Membres à continuer d'encourager des candidats ayant les qualifications voulues à se présenter aux postes vacants du Secrétariat de

l'Agence » et pria le Directeur général de « renforcer, dans la limite des ressources disponibles, les efforts de recrutement dans les États Membres, en particulier dans les pays en développement ».

## **C. Mesures prises par le Secrétariat**

5. La direction a examiné à intervalles réguliers la mise en œuvre de la section A de la résolution GC(59)/RES/16 ainsi que les nominations individuelles pour s'assurer qu'elles cadrent avec la politique en vigueur qui consiste à accorder une attention particulière aux candidats venant d'États Membres en développement et d'autres États Membres non représentés ou sous-représentés.

### **C.1. Efforts visant à attirer de jeunes talents**

6. Onze États Membres ont conclu des arrangements avec l'Agence pour l'envoi d'administrateurs auxiliaires. Les États Membres ont financé au total les services de 53 administrateurs auxiliaires pendant la période considérée (contre 34 au cours de la période précédente). Le Secrétariat poursuit les discussions avec d'autres États Membres en vue d'établir des arrangements analogues.

7. Au cours de la période considérée, le Secrétariat a maintenu son programme de stages, auquel 394 personnes ont participé (contre 418 pendant la période précédente). Le pourcentage de stagiaires venant d'États Membres en développement a augmenté, passant de 34,9 % à 36,5 %, de même que celui de femmes stagiaires, qui est passé de 52,6 % à 56,9 %.

### **C.2. Mesures d'information active**

8. Des listes prévisionnelles des possibilités d'emploi et des postes susceptibles de devenir vacants au Secrétariat (au cours des deux années suivantes), qui décrivent sommairement les qualifications exigées pour ces postes, continuent d'être communiquées régulièrement aux États Membres.

9. Au cours de la période considérée, diverses réunions ont été organisées avec des États Membres en vue de répertorier les obstacles potentiels au recrutement de candidats qualifiés de chacun de ces États Membres. La base de données sur les sources de recrutement a été continuellement mise à jour.

10. Le Secrétariat a continué d'améliorer son programme d'acquisition de nouveaux talents lancé en 2014. Dans le cadre de ce programme, une stratégie proactive de communication et de sélection a été menée pour renforcer la visibilité et l'attrait des postes vacants du Secrétariat auprès de candidats qualifiés à travers le monde et élargir la diversité des candidatures. Les divers outils disponibles comprennent l'utilisation des réseaux sociaux, des campagnes de communication ciblant des professions hautement spécialisées dans des domaines où l'on recrute difficilement, l'établissement de relations avec des parties prenantes internes et externes et le recours aux webinaires de recrutement pour promouvoir l'Agence en tant qu'employeur de choix. En conséquence de ces efforts, le Secrétariat s'est vu décerner pour ses webinaires en 2016 le Prix du recrutement innovant par l'International Organizations Career Development Roundtable.

11. Dans le cadre du programme d'acquisition de nouveaux talents, le Secrétariat a constitué des viviers dans les domaines scientifique et technique pour faciliter le recrutement de candidats qualifiés pour des missions de courte durée, y compris des missions de consultants. Ces annonces sont publiées en ligne sur la page des offres d'emploi de l'Agence, les réseaux sociaux officiels et les forums des organisations professionnelles concernées. Ces viviers visent à aider les gestionnaires à élargir le nombre de candidats disponibles ayant un domaine de compétence spécifique.

12. Au cours de la période considérée, le Secrétariat a entrepris des missions de recrutement dans neuf États Membres au cours desquelles une formation théorique et pratique sur la procédure de recrutement a été dispensée et des informations sur les conditions de travail et d'autres thèmes connexes ont été fournies. Compte tenu des ressources limitées disponibles, ces missions continuent d'être organisées sur invitation et avec le parrainage financier d'un État Membre ou dans le cadre d'une réunion parrainée par l'Agence. Afin d'appuyer les missions de recrutement et de toucher un public plus large de candidats potentiels, le Secrétariat a continué d'organiser régulièrement des webinaires sur de nombreux thèmes qui présentent un intérêt pour les candidats, notamment sur la préparation d'une candidature, la préparation à un entretien et le suivi des possibilités à l'AIEA. Ces présentations ont attiré plus de 2 100 participants de 125 États Membres en 2016.

13. Le Secrétariat a continué de faire des exposés lors de réunions parrainées par l'Agence au Centre international de Vienne ou à l'occasion d'autres conférences organisées localement. Il a également ciblé un public plus jeune par une présence à des manifestations de recrutement organisées dans des universités ou des établissements scolaires.

### **C.3. Faits nouveaux depuis 2015**

14. Le Secrétariat utilise un système de candidature en ligne pour les vacances de postes publiées. Au total, 43 553 candidatures complètes ont été soumises dans le système au cours de la période considérée. Au cours de cette même période, le Secrétariat a reçu en moyenne 110 candidatures pour chaque avis de vacance de poste de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur, dont 39,8% en provenance de pays en développement.

15. Le Secrétariat poursuit ses efforts pour réduire le temps nécessaire au recrutement en maximisant son processus automatisé de recrutement et de sélection, veillant ainsi à une intégration efficace et efficiente du nouveau système de recrutement et au renforcement de la planification de la main d'œuvre.

16. Au cours de la période considérée, le Secrétariat a maintenu ses efforts pour renforcer la mobilité interne des fonctionnaires et procédé à 33 réaffectations temporaires pour l'organisation des carrières dans la catégorie des administrateurs.

## **D. Données statistiques**

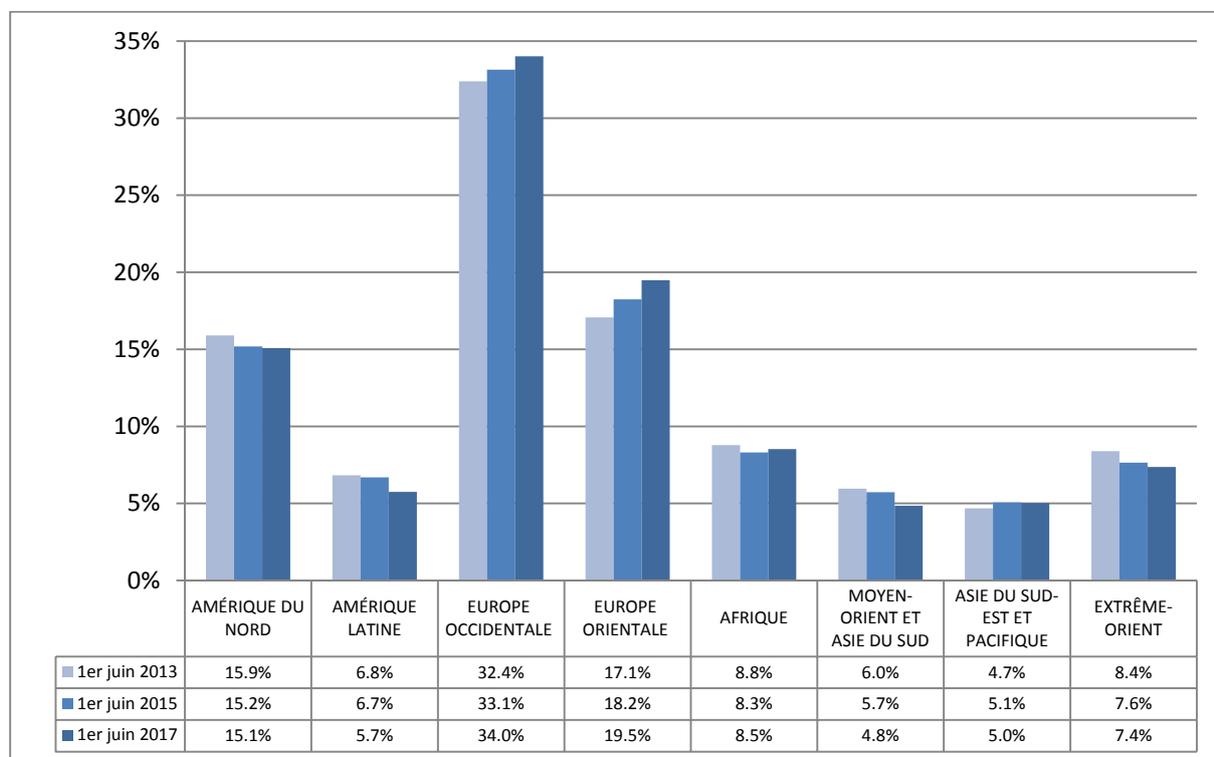
17. Le nombre total de postes de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur inscrits au tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> juin 2017 était de 1 331, dont 217 postes vacants (au 1<sup>er</sup> juin 2015, ces chiffres s'établissaient respectivement à 1 144 et 97).

### **D.1. Représentation des États Membres au Secrétariat**

18. Le nombre des États Membres de l'Agence est passé de 164 à 168 pendant la période considérée et le nombre de ceux qui étaient représentés dans les postes inscrits au tableau des effectifs était de 104 (contre 107 en juin 2015).

19. Au 1<sup>er</sup> juin 2017, l'Europe occidentale représentait 34 % des États Membres, l'Europe orientale 19,5 %, l'Amérique du Nord 15,1 %, l'Afrique 8,5 %, l'Extrême-Orient 7,4 %, l'Amérique latine et les Caraïbes 5,7 %, l'Asie du Sud-Est et du Pacifique 5 % et le Moyen-Orient et l'Asie du Sud 4,8 %.

### Pourcentage d'administrateurs et de fonctionnaires de rang supérieur par région géographique



## D.2. Fonctionnaires venant d'États Membres en développement

20. Le nombre de fonctionnaires d'États Membres en développement a baissé pendant la période considérée, passant de 320 à 317, la représentation globale s'établissant ainsi à 28,5 % (contre 31 % au 1<sup>er</sup> juin 2015).

21. Au cours de la période considérée, l'Agence a reçu des candidatures de 163 des 168 États Membres et de 107 des 111 États Membres en développement. Toutefois, environ 90 % de l'ensemble des candidatures des États Membres en développement émanaient de 46 pays.

## D.3. Fonctionnaires venant d'États Membres non représentés ou sous-représentés

22. Les ressortissants d'États Membres non représentés ou sous-représentés ont constitué 15,7 % (soit 6 302 candidatures) du nombre de candidatures externes reçues (contre 6 925, soit 18,6 %, au cours de la précédente période considérée), 17 % (soit 88 candidatures) de celui des candidats externes très qualifiés (contre 83, soit 18,6 %, précédemment) et 17,9 % (soit 36 candidatures) de celui des candidats sélectionnés.

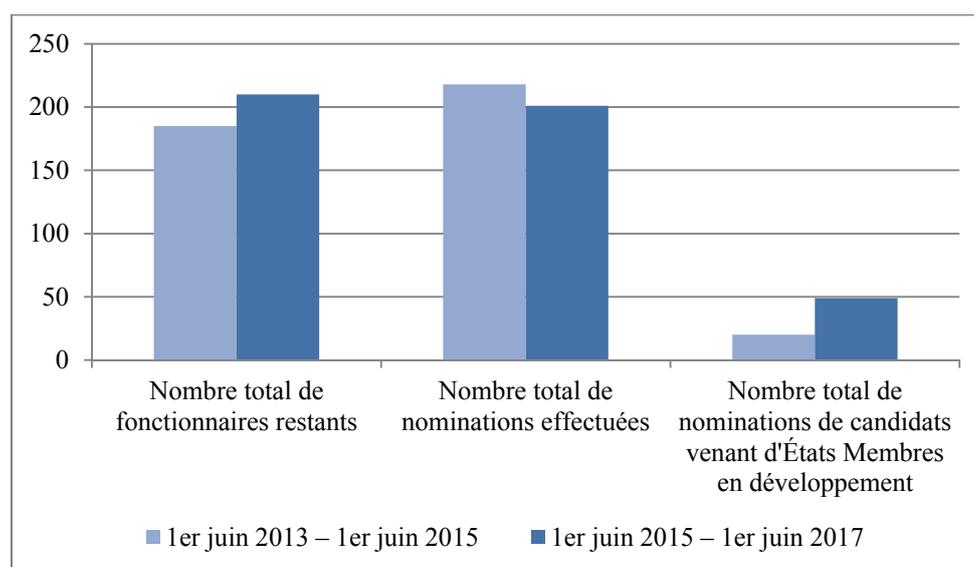
**23.** Conformément à la section A de la résolution GC(59)/RES/16, le Secrétariat a analysé les régions géographiques qui sont sous-représentées et le nombre de postes qui leur manquent pour atteindre un niveau correspondant à leur contribution au budget ordinaire. L'Extrême-Orient est la seule région sous-représentée, avec 22 fonctionnaires manquants.

## D.4. Nouvelles nominations

24. Pendant la période considérée, 201 personnes ont été nommées à des postes inscrits au tableau des effectifs et 210 ont quitté le Secrétariat. Parmi les personnes nommées, 49 (24,4 % du total) venaient d'États Membres en développement et 74 étaient des femmes.

25. Pendant la période considérée, 10 hauts fonctionnaires ont quitté le Secrétariat et 12 ont été nommés. Au 1<sup>er</sup> juin 2017, 20 hauts fonctionnaires venaient d'États Membres en développement, ce qui représente 38,5 % de l'ensemble des hauts fonctionnaires (contre 17 hauts fonctionnaires, soit 37 %, au 1<sup>er</sup> juin 2015).

**Nouvelles nominations**



## D.5. Prévisions en ce qui concerne les départs

26. En application de la résolution A/RES/70/244 de l'Assemblée générale des Nations Unies, le Conseil des gouverneurs, sur recommandation du Directeur général, a modifié l'article 4.05 du Statut du personnel sur la retraite, pour porter l'âge obligatoire du départ à la retraite à 65 ans pour les fonctionnaires recrutés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2014, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

27. Le 1<sup>er</sup> juin 2017, 1 114 administrateurs étaient inscrits au tableau des effectifs du Secrétariat. Au total, 548 d'entre eux partiront au cours des sept prochaines années car ils auront atteint l'âge de la retraite (310) ou ont un contrat à durée déterminée final (238). Au total, 590 fonctionnaires ont un contrat à durée déterminée non final.

28. Sur les 1 114 administrateurs occupant actuellement des postes inscrits au tableau des effectifs, 78, dont 32 travaillant dans le Département des garanties, atteindront l'âge de la retraite entre 2017 et 2019. Pendant les deux prochaines années, trois États Membres verront 50 % ou plus de leurs ressortissants actuellement en poste quitter le Secrétariat pour partir à la retraite, tandis que cinq autres perdront entre 25 et 50 % de leurs ressortissants pour la même raison.

## **E. Consultants**

29. Les consultants ne sont pas des fonctionnaires du Secrétariat et sont engagés pour aider ces derniers pendant une période limitée, généralement en contribuant par leur savoir-faire, leurs compétences ou leurs connaissances à l'exécution d'une tâche particulière ou d'un travail à caractère professionnel ayant une échéance définie. Ils sont engagés à titre personnel et ne sont pas les représentants d'établissements ou de sociétés. Ils s'acquittent de tâches précises, bien définies, qui aboutissent à un résultat préétabli ou qui revêtent un caractère consultatif. Le Secrétariat dispose d'une base de données pour enregistrer leurs activités, leurs réalisations et leur performance au travail.

30. Le recours sélectif aux services de consultants a considérablement aidé l'Agence à exécuter son programme. Les consultants apportent de manière économique un savoir-faire essentiel et sont souvent disponibles à bref délai, ce qui permet aux projets de produire les résultats voulus.

31. Le Secrétariat fait tout son possible pour que la diversité soit prise en compte dans la sélection de consultants. Le 1<sup>er</sup> juin 2015, il y avait 55 consultants de pays en développement sur un total de 167. Le 1<sup>er</sup> juin 2017, il y en avait 41 sur un total de 128. Par rapport à la première année de la période biennale 2014-2015, les dépenses au titre des services de consultants imputées au budget ordinaire ont baissé de 6,1 %. La présentation de rapports de synthèse a été renforcée avec le lancement, dans le cadre du Système d'information à l'échelle de l'Agence pour l'appui aux programmes (AIPS), du module consacré aux ressources humaines, qui fournit des données supplémentaires sur le recours aux services de consultants au sein du Secrétariat.

## **F. Prochaines étapes**

32. Le Secrétariat continue de rencontrer des difficultés dans le recrutement des fonctionnaires, particulièrement dans les domaines scientifiques et techniques. Il doit se tourner vers les États Membres pour qu'ils l'aident à trouver des candidats qualifiés provenant du plus grand nombre de pays possible et a besoin de leur participation active et de leur soutien financier pour mettre en œuvre ses mesures d'information active. Ce n'est que grâce à des efforts concertés avec les États Membres qu'il peut disposer, en nombre suffisant, de fonctionnaires possédant les plus hautes qualités de compétence technique, d'encadrement et d'intégrité.

**Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur occupant des postes inscrits au  
tableau des effectifs, par nationalité  
au 1<sup>er</sup> juin 2017**

Nationalité	DGA	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	P-1	Effectif total
Afrique du Sud			2	3	5	6			16
Albanie			1		1		1		3
Algérie				4		1	1		6
Allemagne			4	16	16	6			42
Argentine			1	1	2	2			6
Arménie					3	1	1		5
Australie			2	6	14	6	1		29
Autriche				1	12	13	7	1	34
Azerbaïdjan				1					1
Bangladesh					2	1			3
Bélarus			1	1	4	1	1	1	9
Belgique				5	5	2	1		13
Bénin					1				1
Bosnie-Herzégovine					4	5	5		14
Brésil	1		2	4	3	5			15
Bulgarie				3	5	6	1		15
Burkina Faso						2			2
Cambodge						1			1
Cameroun				1	1				2
Canada			2	7	14	17			40
Chili						2			2
Chine	1		1	8	6	7	2		25
Colombie				1	2	1			4
Corée, République de			1	3	15	6			25
Costa Rica				2					2
Côte d'Ivoire					1				1
Croatie					4	3	1		8
Cuba				3	5	3	1		12
Égypte			1	2	4	3	1		11
Équateur				1	1	1	1		4
Espagne	1			6	12	13	3		35
États-Unis d'Amérique	1	1	4	39	48	31	4		128
Éthiopie				2	3	3			8
Fédération de Russie	1		1	6	16	17	4		45
Finlande	1			5	3		1		10
France		1	3	21	24	18	1		68
Ghana					2				2
Grèce					4	2	2		8
Guatemala					1				1
Hongrie				3	8	8			19

Nationalité	DGA	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	P-1	Effectif total
Inde			2	1	7	4	5	1	20
Indonésie					6	5			11
Iran, République islamique d'					1				1
Iraq					1		1		2
Irlande			1	5	7	1			14
Israël					1				1
Italie			1	8	12	6	2		29
Japon			2	5	7	5			19
Jordanie					4	1			5
Kazakhstan					2	1			3
Kenya			1			3	2		6
L'ex-République yougoslave de Macédoine					5	4	1		10
Lettonie				1	1				2
Liban				2		2			4
Libye				1					1
Lituanie				3	4				7
Malaisie			1	3	2	2			8
Malte						1			1
Maroc			1	2	2	1			6
Maurice				1	1				2
Mexique		1	1	1	5	1			9
Mongolie					1	2	1		4
Myanmar						2			2
Namibie					1				1
Népal						1			1
Nicaragua					1				1
Nigeria				1	3	2	1		7
Norvège					1	1			2
Nouvelle-Zélande				1					1
Ouganda					3	2			5
Ouzbékistan					1				1
Pakistan				4	2		2		8
Pays-Bas				5	1	4			10
Pérou				2				1	3
Philippines				1	3	1	1		6
Pologne				3	3	4	2		12
Portugal			1	1	3	2	1		8
République arabe syrienne				2	2		2		6
République de Moldova					2				2
République démocratique du Congo				1					1
République dominicaine			1		1				2
République tchèque				2	4	4			10

Nationalité	DGA	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	P-1	Effectif total
Roumanie		1		6	4	3			14
Royaume-Uni		1		27	25	18	4		75
Sénégal					1				1
Serbie				1	3	2			6
Singapour					1				1
Slovaquie				3	3	4			10
Slovénie					5	1			6
Soudan			1	1	1	4			7
Sri Lanka			1		1				2
Suède				5	4	1			10
Suisse			1	1	1	1			4
Tadjikistan							1		1
Thaïlande						3		1	4
Tunisie				1	1	4			6
Turquie				2	7	6		1	16
Ukraine					10	4			14
Uruguay					1				1
Venezuela				1					1
Viet Nam					2				2
Yémen				1					1
Zambie					1				1
Zimbabwe					2				2
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>41</b>	<b>260</b>	<b>424</b>	<b>306</b>	<b>66</b>	<b>6</b>	<b>1114</b>



Annexe 2

**Consultants employés au titre d'un contrat de louage de services, par nationalité  
au 1<sup>er</sup> juin 2017**

<b>Nationalité</b>	<b>Femmes</b>	<b>Hommes</b>	<b>Total</b>
Argentine	2	1	3
Australie		1	1
Autriche	4	6	10
Bangladesh		1	1
Bélarus	1		1
Belgique	1		1
Bosnie-Herzégovine		1	1
Brésil	1	1	2
Bulgarie	1	1	2
Burkina Faso		1	1
Canada	3	3	6
Chine	2		2
Colombie	1		1
Corée, République de		3	3
Côte d'Ivoire		1	1
Croatie	1		1
Cuba		2	2
Danemark		2	2
Égypte	1	2	3
Espagne		2	2
États-Unis d'Amérique	3	7	10
Fédération de Russie	5	5	10
France	2	5	7
Grèce	2		2
Hongrie		4	4
Inde	1	4	5
Iran, République islamique d'		1	1
Irlande		1	1
Italie	3	3	6
Japon		3	3
Kenya	1	2	3
L'ex-République yougoslave de Macédoine		1	1
Maroc		1	1
Mexique		2	2
Nicaragua	1		1
Nouvelle-Zélande		1	1
Pakistan	1	3	4
Philippines	1		1
Pologne	1		1
Portugal		1	1

<b>Nationalité</b>	<b>Femmes</b>	<b>Hommes</b>	<b>Total</b>
République de Moldova	1		1
République dominicaine	1		1
République tchèque	1	1	2
Royaume-Uni	3	2	5
Slovaquie	1		1
Slovénie		2	2
Tunisie		1	1
Turkménistan	1		1
Turquie	1		1
Ukraine	2		2
<b>Total</b>	<b>50</b>	<b>78</b>	<b>128</b>